

POLITIQUE D'ACHATS DURABLES ET RESPONSABLES DE NAOS

RESPONSABLE DE LA MISE EN ŒUVRE :

Stéphane Faustin-Leybach, Directeur Achats NAOS

SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| 1. PREAMBULE | 3 |
| 2. CHAMP D'APPLICATION | 3 |
| 3. PILIERS FONDAMENTAUX | 3 |
| 4. PRINCIPES ET ENGAGEMENTS | 4 |
| 4.1 Engagements pour des pratiques d'achats responsables et durables..... | 4 |
| 4.2 Nos engagements pour des achats sécurisés | 5 |
| 4.3 Nos engagements pour des relations Fournisseurs durables | 6 |
| 5. ATTENTES VIS-A-VIS DE NOS FOURNISSEURS | 6 |
| 6. OBJECTIFS ET SUIVI DE PROGRES | 7 |
| 6.1 Nos objectifs pour des pratiques d'achats responsables..... | 7 |
| 6.2 Nos objectifs pour la sécurisation des achats | 8 |
| 6.3 Nos objectifs pour le développement durable | 8 |
| 7. MODE D'APPLICATION DE LA POLITIQUE ACHAT | 9 |
| 8. GOUVERNANCE | 9 |
| 9. DIFFUSION ET REVISION | 10 |

1. PREAMBULE

Lorsqu'il créé en 1977 les premiers produits BIODERMA et Institut Esthederm, Jean-Noël Thorel, pharmacien-biologiste, ouvre la voie de la cosmétique active en intégrant la biologie dans la cosmétique, avec pour objectif d'en changer le paradigme.

Présent aujourd'hui dans 130 pays, NAOS a fait le choix d'un site unique de conception et de fabrication, NAOS Les Laboratoires, à Aix-en-Provence (France) afin de maîtriser la qualité et la conception unique de ses produits.

Les marques NAOS – BIODERMA, Institut Esthederm et Etat Pur – revendiquent une approche commune unique : l'écobiologie qui considère la peau comme un écosystème en interaction permanente avec son environnement.

Inspirée par la vie et animée par le cœur, l'entreprise NAOS est entièrement détenue par un fonds de dotation à but non lucratif. Elle s'appartient à elle-même, en autosuffisance. Ainsi, elle appartient à une Organisation à Finalité Altruiste, une structure philanthropique dédiée à la réalisation du potentiel humain.

Fidèle à nos valeurs d'authenticité, de responsabilité et de durabilité, nous avons à cœur d'agir positivement sur notre environnement et la société. Notre politique achats, pleinement alignée avec notre mission d'entreprise et notre feuille de route RSE, vise à garantir des partenariats responsables et durables. Notre label RFAR (Relations Fournisseurs Achats Responsables) témoigne de notre engagement à intégrer des critères sociaux, environnementaux et éthiques sur l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement, en maintenant des standards élevés en matière de qualité, de transparence et de respect des principes éthiques.

2. CHAMP D'APPLICATION

La présente Politique d'achats durables et responsables définit les grandes orientations stratégiques et les principes essentiels appliqués au sein de NAOS dans la gestion de ses achats. Elle est portée par la Direction des Achats Groupe, qui en garantit l'actualisation régulière et le déploiement.

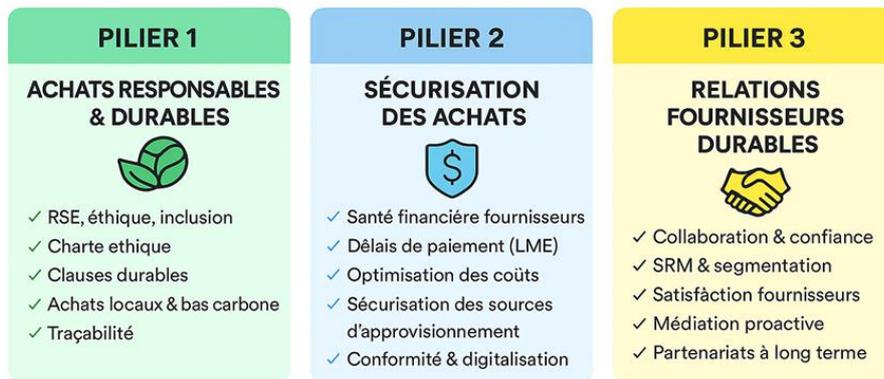
Les achats de biens, services et matières gérés au niveau du service achat central représentent près de 90 % des dépenses de l'entreprise. La maîtrise de ces achats est cruciale pour assurer le respect des performances et des délais contractuels, mais aussi pour renforcer la confiance que NAOS souhaite établir avec ses fournisseurs. La maîtrise des achats représente l'un des leviers majeurs de succès pour l'entreprise.

Cette politique s'applique donc à l'ensemble des achats de produits et de services périmètre France réalisés par NAOS (hors achats patrimoniaux), et par extension, à tous nos fournisseurs et nos 1000 collaborateurs français susceptibles de réaliser des achats pour le compte de l'entreprise.

3. PILIERS FONDAMENTAUX

Notre politique d'achats responsables repose sur 3 piliers structurants qui constituent le socle de notre engagement en faveur d'une chaîne d'approvisionnement plus éthique, responsable, durable et inclusive. Ils guident nos choix stratégiques, nos relations avec nos fournisseurs et nos pratiques quotidiennes, afin de concilier performance économique, impact environnemental positif et respect des droits humains.

Nos 3 piliers achats stratégiques



4. PRINCIPES ET ENGAGEMENTS

Pour soutenir les valeurs et objectifs de durabilité de NAOS vis-à-vis de nos approvisionnements, nos pratiques d'achats suivent les principes et engagements suivants :

4.1 Nos engagements pour des pratiques d'achats responsables et durables

S'engager pour des pratiques d'achats responsables est essentiel pour promouvoir un développement durable et éthique de nos activités. 2 piliers sont essentiels :

- 1/ Faire le choix de produits et services responsables et durables
- 2/ Auprès de fournisseurs ayant des pratiques responsables et durables

En privilégiant des fournisseurs respectueux de l'environnement et des droits humains, les entreprises et les contributeurs à réduire l'empreinte environnementale et sociale de leurs activités. De plus, ces pratiques renforcent la transparence et la confiance entre les acteurs économiques, tout en permettant d'atténuer les risques liés aux violations des normes sociales et environnementales. Adopter une démarche d'achats responsables, c'est donc contribuer à générer un impact positif à long terme, aussi bien sur la société que sur la planète ; c'est dans cette optique que nous avons décidé de prendre les engagements suivants :

En transverse pour soutenir nos actions :

- **Label Relations Fournisseurs Achats Responsables** : Appliquer les principes du label Relations Fournisseurs Achats Responsables.
- **Formation des Acheteurs** : Former les acheteurs aux pratiques d'achats durables, avec des sessions de formation continue pour s'assurer de la compréhension et de l'application des meilleures pratiques.
- **Formation des Prescripteurs internes aux pratiques d'achats durables** : Former les prescripteurs aux pratiques d'achats durables, avec des sessions de formation pour s'assurer de la compréhension et de l'application des meilleures pratiques.

Vis-à-vis de nos produits

- **Réduction de l’empreinte environnementale** : Favoriser l’achat de produits et services ayant un faible impact environnemental grâce notamment à l’intégration des analyses du cycle de vie dans nos processus de R&D et à la formalisation de chartes fixant nos partis-pris d’éco-conception en matière de packaging et ingrédients.
- **Traçabilité** : Viser la transparence des chaînes d’approvisionnement, avec une traçabilité claire des composants.

Vis à vis de nos fournisseurs

- **Adhésion à la charte éthique fournisseurs** : Faire adhérer les fournisseurs principaux à la charte éthique, garantissant leur engagement envers des pratiques éthiques et durables.
- **Intégration de clauses éthique, de conformité et de développement durable** : Intégrer des clauses environnementales et sociales dans les contrats des fournisseurs des catégories identifiées comme prioritaires, afin de garantir une chaîne d’approvisionnement plus responsable.
- **La RSE dans les processus d’évaluation et de sélection** : Intégrer la RSE comme critère différenciant dans le SRM et le choix fournisseurs pour tous les segments d’achats.

Vis-à-vis de la société et de notre territoire

- **Contribution au développement du territoire** : Privilégier des relations avec des fournisseurs nationaux et des fournisseurs en Zone de revitalisation rurale.

4.2 Nos engagements pour des achats sécurisés

S’engager pour des achats sécurisés, c’est faire le choix d’une gestion maîtrisée des risques, de la continuité des approvisionnements et de la fiabilité de nos partenaires. Cela passe avant tout par une exemplarité de la part de NAOS dans sa gestion et ses liens avec ses fournisseurs et implique de renforcer nos processus de sélection, de suivi et de contractualisation, tout en anticipant les aléas susceptibles d’impacter notre chaîne d’approvisionnement. En intégrant les dimensions juridiques, financières et opérationnelles dans notre stratégie, nous visons à sécuriser durablement nos achats dans un environnement complexe et évolutif tout en garantissant à nos fournisseurs une sécurité financière. Nous avons donc décidé de prendre les engagements suivants.

- **Respect de la loi LME** : Respecter les délais de paiement des factures fournisseurs en accords avec la loi de modernisation de l’économie.
- **Santé Financière** : Veiller à ce que les fournisseurs avec qui nous collaborons soient en bonne santé financière.
- **Encadrement des dépendances économiques** : Suivi du taux de dépendance des fournisseurs pour anticiper les risques de fragilité et mettre en œuvre des mesures de sécurisation et d’accompagnement
- **Multi sourcing sur les catégories critiques** : Mise en place systématique d’un second fournisseur qualifié pour les catégories à risque ou à fort impact métier.

- **Evaluation des risques fournisseurs** : Mise en place de cartographie des risques

4.3 Nos engagements pour des relations Fournisseurs durables

S'engager dans des relations durables avec nos fournisseurs est un levier stratégique essentiel pour assurer la stabilité, la qualité et l'éthique de notre chaîne d'approvisionnement. En développant des partenariats de confiance sur le long terme, les entreprises favorisent une meilleure collaboration, réduisent les risques liés aux ruptures ou aux fluctuations du marché et encouragent l'innovation conjointe. Ces relations permettent également d'instaurer des pratiques plus responsables en matière sociale et environnementale, en incitant les fournisseurs à respecter des standards élevés ; c'est pourquoi nous avons souhaité nous engager sur les principes ci-dessous :

- **Management de la relation fournisseur** : Faire évoluer notre programme de relation fournisseurs pour permettre à certains de devenir des partenaires collaboratifs ou en alliance impliquante.
- **Promotion de relations durables et équilibrées** : Augmenter la part de chiffres d'affaires réalisée par les fournisseurs Collaboratifs et fournisseurs en Alliances impliquantes.
- **Satisfaction des fournisseurs** : Entretenir la satisfaction des fournisseurs de leur collaboration avec NAOS
- **Recours à la Médiation** : Privilégier la médiation comme mode de traitement des litiges avec nos fournisseurs.

5. ATTENTES VIS-A-VIS DE NOS FOURNISSEURS

Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils partagent et adhèrent pleinement à nos principes de durabilité, d'éthique et de transparence. Cela inclut un engagement ferme envers des pratiques commerciales responsables, visant à promouvoir la protection de l'environnement, la gestion durable des ressources et le respect des droits humains dans toutes leurs opérations. Ils doivent non seulement respecter les lois et réglementations locales et internationales en vigueur, mais aussi s'efforcer d'aller au-delà de ces exigences pour intégrer des pratiques éthiques dans leur gestion quotidienne. Nous attendons également que nos fournisseurs adoptent une approche proactive pour améliorer leurs performances sociales, environnementales et éthiques.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette politique, nous encourageons nos fournisseurs à coopérer pleinement avec nous, en respectant nos standards et en s'impliquant activement dans des démarches d'amélioration continue. À cet effet, nous leur proposons de signer notre charte éthique fournisseurs, qui expose nos attentes en matière de responsabilité sociale et environnementale. Afin de suivre l'évolution de leur performance RSE et de progresser ensemble, nous les invitons également à se faire évaluer par des organismes indépendants spécialisés. Pour les fournisseurs qui ne disposent pas de cette capacité, nous mettons à disposition un questionnaire interne basé sur les mêmes principes d'évaluation. En partageant ces engagements, nous construisons ensemble une chaîne d'approvisionnement solide, responsable et durable, alignée sur les normes les plus élevées.

6. OBJECTIFS ET SUIVI DE PROGRES

NAOS a élaboré et défini des objectifs précis et mesurables dans le but de renforcer et d'optimiser le déploiement de notre politique d'achats responsables. Ces objectifs sont accompagnés d'indicateurs clés de performance (KPIs) soigneusement sélectionnés, qui permettent non seulement de mesurer l'efficacité des actions entreprises, mais aussi de suivre de manière continue les progrès réalisés dans l'atteinte de ces objectifs. Ce suivi rigoureux garantit une transparence totale et facilite l'ajustement des stratégies si nécessaire, afin de s'assurer que les engagements pris en matière de durabilité, de respect des normes éthiques et de responsabilité sociale sont respectés de manière constante et performante.

6.1 Nos objectifs pour des pratiques d'achats responsables

| Thème | Objectif Quantitatif | KPI | Objectifs |
|---|--|---|--|
| TRANSVERSE | | | |
| Label RFAR | Atteindre les objectifs identifiés de notre plan d'actions | Nombres d'objectifs atteints | 2028 : Renouvellement de la labellisation |
| Formation | Former les acheteurs aux pratiques d'achats responsables | % d'acheteurs formés à mai de chaque année | 2025 : 100% 2028 : 100% 2030 : 100% |
| Formation | Former aux pratiques d'achats durable les prescripteurs internes susceptibles de réaliser des achats pour le compte de l'entreprise | % de prescripteurs formés | 2025 : 40% 2028 : sup à 80% 2030 : sup à 80% |
| FOURNISSEURS | | | |
| Charte éthique | Adhésion à la charte éthique des fournisseurs couverts | % de fournisseurs ayant signé la charte éthique | 2025 : sup à 90% 2028 : sup à 90% 2030 : sup à 90% |
| Clause éthique, conformité et développement durable | Intégrer une clause environnementale et sociale dans les contrats des fournisseurs couverts | % de contrats avec des clauses RSE depuis juin 2024 | 2025 : 60% 2028 : sup à 90% 2030 : sup à 90% |
| Evaluation et sélection des fournisseurs | Intégrer la RSE comme critère clé dans le SRM et la sélection fournisseurs | % de fournisseurs couverts en démarche RSE | 2025 : sup à 70% 2028 : sup à 70% 2030 : sup à 70% |
| PRODUITS | | | |
| Traçabilité | Adhésion à une plateforme de traçabilité pour les catégories d'achats ciblées comme prioritaires, ou communication de traçabilité via un autre support | % de fournisseurs qui acceptent de communiquer leurs informations de traçabilité | 2025 : sup à 80% 2028 : sup à 80% 2030 : sup à 80% |
| Reduction empreinte carbone | Reduction des émissions de GES liés aux intrants (AC, MP indirects, sous-traitance) | <i>En attente d'un KPI validé par le Directoire fin 2025 suite au plan bas carbone Deloitte</i> | |
| TERRITOIRE ET SOCIETE | | | |
| Développement du territoire | Augmenter le chiffre d'affaires généré en Made In France | % de chiffre d'affaires | 2025 : sup à 45% 2028 : sup à 45% 2030 : sup à 45% |
| Développement du territoire | Augmenter le chiffre d'affaires généré avec des fournisseurs en Zone de Revitalisation Rurale | % de chiffre d'affaires | 2025 : 5% 2028 : 5% 2030 : 7% |
| Diversité | Augmenter le chiffre d'affaires généré avec des ESAT ou structures similaires | % de chiffre d'affaires | 2025 : 0,5% 2028 : 3% 2030 : 5% |

| | | | |
|------------------|--|----------------------|---|
| Formation | Sensibiliser les acheteurs aux bénéfices de la diversité dans leur sélection de fournisseurs | % d'acheteurs formés | 2025 : 100% 2028 : 100% 2030 : 100% |
|------------------|--|----------------------|---|

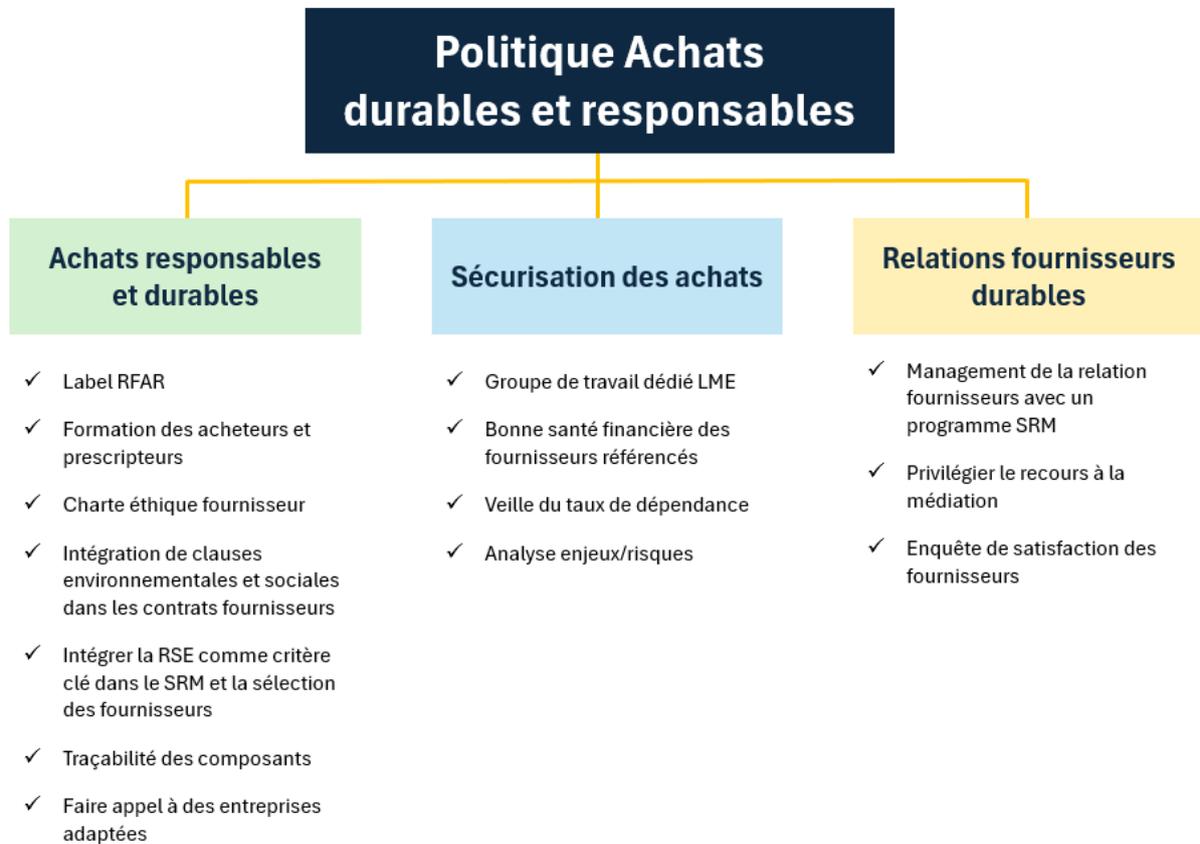
6.2 Nos objectifs pour la sécurisation des achats

| Thème | Objectif Quantitatif | KPI | Objectifs |
|--------------------------|---|---|--|
| Loi LME | Respect des délais de paiement de la loi LME | % des factures payées à l'échéance | 2025 : sup à 90% 2028 : sup à 90% 2030 : sup à 90% |
| Santé Financière | Entretenir des relations commerciales avec des fournisseurs en bonne santé financière | % de fournisseurs en bonne santé financière | 2025 : sup à 70% 2028 : sup à 70% 2030 : sup à 70% |
| Santé Financière | Veiller à ce que les fournisseurs ne soient pas en dépendance financière au-delà de 20% | % de fournisseurs indépendants | 2025 : supérieur à 90% 2028 : supérieur à 90% 2030 : supérieur à 90% |
| Gestion du risque | Analyse enjeux/risques des portefeuilles achats | Chiffre d'affaires couvert du scope achats par une analyse enjeux/risques | 2025 : supérieur à 40% 2028 : supérieur à 45% 2030 : supérieur à 50% |

6.3 Nos objectifs pour des relations Fournisseurs Durables

| Thème | Objectif Quantitatif | KPI | Objectifs |
|---|---|---|---|
| Management de la relation fournisseurs | Favoriser l'évolution de fournisseurs en partenaires stratégiques | % de fournisseurs collaboratifs ou alliances impliquantes | 2025 : 5% 2028 : 7% 2030 : 10% |
| Promotion des relations | Augmenter la part de chiffre d'affaires réalisée par les fournisseurs Collaboratifs et Alliances impliquantes | % de Chiffre d'affaires | 2025 : 15% 2028 : 20% 2030 : 25% |
| Médiation | Recours à la médiation | Moins de X dossiers par an | 2025 : inf à 5 dossiers 2028 : inf à 5 dossiers 2030 : inf à 5 dossiers |
| Satisfaction fournisseurs | Note de satisfaction des fournisseurs pour évaluer Naos en tant que Client | % de satisfaction | 2025 : sup à 80% 2028 : sup à 80% 2030 : sup à 80% |

7. MODE D'APPLICATION DE LA POLITIQUE ACHAT



8. GOUVERNANCE

La responsabilité de la mise en œuvre et du suivi de cette politique d'achats responsables incombe à Stéphane Faustin-Leybach, en sa qualité de Directeur des achats.

Il joue un rôle clé dans la supervision, le suivi, et l'amélioration continue de nos pratiques d'achats responsables.

La gouvernance des achats responsables NAOS s'intègre de la manière suivante dans l'écosystème NAOS :

| Fonctions | Rôles |
|-----------------------------|---|
| Directeur des Achats groupe | Définit la stratégie achats de l'entreprise ; Définit les objectifs et suit leurs réalisations ; Structure et anime la démarche Achats Responsables |
| Responsables Achats | Fixent la stratégie et coordonnent la démarche achats sur leurs segments d'activité ; Suivent les objectifs et les plans d'action |
| Acheteurs | Pilotent les achats sur leurs segments d'activités ; Négocient directement avec les fournisseurs et les prescripteurs internes |

9. DIFFUSION ET REVISION

La politique est accessible sur l'intranet de l'entreprise. Elle est également partagée avec nos fournisseurs et partenaires pour assurer une compréhension et une adhésion uniformes.

Notre politique achats est révisée chaque année afin de garantir qu'elle reste en adéquation avec les standards en vigueur et qu'elle reflète pleinement nos engagements en matière de responsabilité, d'éthique et de développement durable. Cette révision régulière nous permet d'adapter nos pratiques aux évolutions du marché, aux nouvelles réglementations et aux attentes croissantes de nos parties prenantes. En maintenant cette démarche proactive, nous nous assurons de tenir le cap de nos engagements et d'améliorer continuellement nos processus d'achats pour un impact toujours plus positif.

| Date de révision et version : | Rédaction | Vérification | Approbation |
|-------------------------------|--|---|---|
| 20/06/2025 - version 1 | <u>Nom</u> : Hélène Baudet <u>Fonction</u> : Acheteuse groupe – Prestations marketing | <u>Nom</u> : Aude Heinisch <u>Fonction</u> : Directrice de la transformation RSE | Nom : Stéphane Faustin-Leybach <u>Fonction</u> : Directeur des Achats groupe Signature :  |